

Rapport de séjour : lecteur à UCLA, 2010-2011

Ce rapport est construit de façon chronologique, de la candidature au séjour-même. Pour la présentation du poste de lecteur et du cadre de vie, je vous renvoie donc aux points 4 (poste de lecteur), 5 (UCLA) et 6 (Los Angeles et la Californie).

1. La candidature auprès des Relations internationales à l'ENS.

J'ai posé ma candidature au poste de lecteur à UCLA (University of California Los Angeles) parce que j'avais envie de suivre des cours au Département de Linguistique (où Dominique Sportiche, prof au DEC à l'ENS, travaille une partie de l'année) et dans le Programme d'Etudes Indo-Européennes. L'un des professeurs de ce programme, avec qui j'avais pris contact par mail, m'a fourni une lettre de recommandation, qui a peut-être joué en ma faveur lors du choix du candidat. Dans ma lettre de motivation, j'ai essayé de montrer en quoi ce séjour pouvait être intéressant par rapport à ce que j'avais fait et ce que je voulais faire.

2. Les démarches administratives à faire en France.

Vos interlocuteurs à UCLA. Une fois votre candidature acceptée, vous serez mis en contact avec UCLA, en particulier avec le *Dashew Center for International Students and Scholars* (<http://www.internationalcenter.ucla.edu/>), dont la mission est explicitée dans le nom, et le *Department of French and Francophone Studies* dirigé par **Dominic Thomas**. Les personnes avec qui vous serez amené à échanger sont **Teresa Gonzalez**, qui s'occupe du côté pratique de votre séjour (inscription sur le fichier Glacier, informations pour l'obtention du numéro de sécurité sociale, salaire), **Kerry Allen**, pour l'emploi du temps, **Kim Jansma** ou **Laurence Denie-Higney** (qui est française), pour la dimension pédagogique. Tous ces gens sont très sympathiques et vous ne devriez pas hésiter à leur écrire si vous avez la moindre question (<http://www.french.ucla.edu/p> : vous trouverez ici les adresses mail du personnel enseignant/*faculty*, des étudiants en master ou en thèse/*graduate students*, et des employés de bureau/*staff*).

Le visa. Une fois votre candidature acceptée, vous aurez besoin d'un visa – une petite étiquette sur votre passeport qui vous permettra d'entrer aux Etats-Unis et d'y rester un temps défini. Pour le poste de lecteur, c'est un **visa J-1** (*Exchange visitor*) qui est requis. Pour obtenir ce visa, vous devrez passer par un certain nombre d'étapes, chacune impliquant son lot de papiers à remplir et de documents à fournir. Parmi les documents importants à amener à l'ambassade des Etats-Unis lors de votre rendez-vous, il y a le **DS-2019** (*Certificate of eligibility for exchange visitor J-1 status*), que vous recevrez par courrier après une inscription en ligne. Ce document montre que vous allez être employé par UCLA pendant une période de trois trimestres et que vous avez donc le droit d'obtenir un visa J-1. Autre document : le fichier **I-797C**, émis par le *Department of Homeland Security* et que vous recevrez après avoir payé 180 dollars pour l'inscription en ligne au système SEVIS (*Student and Exchange Visitor Information System*). SEVIS est une base de données contenant des informations sur les gens qui viennent aux Etats-Unis comme étudiants ou *Exchange visitors*. Il faudra aussi vous armer de patience pour remplir en ligne et imprimer le **DS 160**, document qui constitue une sorte de fiche d'identité où figurent une photo d'identité (d'un format spécial : 5x5cm), votre état civil, des informations sur le but de votre voyage, l'adresse d'UCLA, le nom d'un contact aux Etats-Unis et en France, le nom des établissements scolaires que vous avez fréquentés, etc... Pour votre rendez-vous à l'ambassade, à l'issue duquel vous pourrez obtenir votre visa, vous devrez amener tous ces documents ainsi qu'un reçu postal (*postal receipt*) d'une valeur de 140 dollars, une enveloppe Chronopost à votre

adresse (dans laquelle vous recevrez votre passeport et le visa tant attendu), une preuve que vous avez l'intention de ne rester que de façon temporaire (pour ma part, j'ai fourni le document de l'ENS qui m'accordait une année de congé sans traitement). D'autres documents étaient également mentionnés (document attestant un certain revenu, document montrant le but du voyage), mais ils ne m'ont pas été demandés à l'ambassade ; toutefois, il est sans doute plus prudent de les emporter. Les documents mentionnés précédemment ainsi que le visa seront à présenter à l'arrivée aux Etats-Unis ; on vous remettra alors une petite carte nommée **I-94 Form** que vous devrez garder jusqu'à votre départ pour la France.

Adresse du site de l'ambassade des Etats-Unis pour le DS 160 et la demande de rendez-vous : <http://www.usvisa-france.com/visa-web/index.jsp>

Assurance et mutuelle. Une fois aux Etats-Unis, on ne peut plus bénéficier de la Sécurité sociale. J'ai adhéré pour ma part à la **CFE** (Caisse des Français à l'Etranger : <http://www.cfe.fr/>) et à la **MGEN filière internationale** pour la mutuelle (<http://www.mgen.fr/index.php?id=891>). Malheureusement, l'hôpital d'UCLA (*Ronald Reagan UCLA Medical Center*) n'est pas dans le réseau MGEN, ce qui implique que vous devrez avancer les frais d'hospitalisation si jamais vous êtes hospitalisé. Cela m'est arrivé et j'ai donc dû avancer la somme de 3700 dollars (pour trois heures passées à l'hôpital), dont je n'ai toujours pas été remboursé après 5 mois. De plus, le remboursement n'est pas garanti pour l'ensemble des frais. Quant à l'assurance **Anthem** fournie par UCLA, elle ne paiera que 80% des frais au-delà des premiers 3000 dollars (ex : si vos frais d'hôpital s'élèvent à 4000 dollars, on ne vous remboursera que 800 dollars). En somme, il vaut mieux ne pas tomber malade aux Etats-Unis !

3. L'arrivée et l'installation à Los Angeles. L'année scolaire a commencé vers le 25 septembre 2010, je suis arrivé deux semaines avant. Ces deux semaines sont chargées : il faut en effet trouver un logement, ouvrir un compte bancaire, acheter un téléphone portable...

Téléphone portable. Le téléphone portable est nécessaire dès le début pour prendre rendez-vous avec un propriétaire pour le logement. Je me suis ajouté sur le plan familial d'une amie chez l'opérateur *Sprint*. J'ai pris un abonnement dont le montant varie entre 40 et 50 euros selon les mois. Seul hic : cet opérateur ne propose que des contrats de deux ans. Je devrai donc rompre le contrat et payer environ 200 dollars pour cela.

Compte bancaire. J'ai ouvert un compte à la banque *University Credit Union*, dont le guichet se trouve dans le bâtiment *Ackerman Union* sur le campus. Vous devrez sans doute faire un transfert d'argent depuis la France pour couvrir les frais du premier mois de location et les autres frais du début de votre séjour, car votre premier salaire de lecteur ne vous sera versé que le 1^{er} novembre. Néanmoins, vous pouvez demander à Teresa Gonzalez de vous faire une avance.

Logement. J'avais une amie à Pasadena (à 2h d'UCLA en bus et métro), chez qui j'ai pu rester la première semaine. Puis, j'ai trouvé sur *Craigslist* (<http://losangeles.craigslist.org/>), site de référence pour la location d'appartements ou maisons de particulier à particulier, une chambre à louer dans une maison à Rancho Park, à 20 min en bus de l'Université. Je paie un loyer de 900 dollars pour cette chambre que je partage avec ma petite amie. La chambre n'était pas meublée, aussi ai-je dû acheter un lit, des étagères, un bureau. Si vous comptez utiliser le bus pour aller à UCLA – ce qui me semble assez raisonnable vu le prix du parking (10 dollars par jour ou environ 200 dollars pour un trimestre) – je vous conseille de ne pas vous installer trop loin : en effet, les bus ne passent qu'environ tous les quart d'heure, et prendre ne serait-ce qu'une correspondance porterait la durée de votre trajet à une heure minimum. Les grands axes desservis par les bus sont les suivants : Westwood Boulevard,

Wilshire Boulevard, Santa-Monica Boulevard, National Boulevard, Barrington... Tous les étudiants et profs que je connais habitent dans cette zone.

Transport. Il n'y a pas de métro dans la partie ouest de Los Angeles où se trouve UCLA. Le seul moyen de transport public est donc **le bus**. Il y a plusieurs compagnies de bus, qui couvrent différentes zones : le *Big Blue Bus* avec ses bus bleus (cf la carte : <http://www.bigbluebus.com/systemmap/largemap.asp>), le *Culver City Bus*, avec ses bus verts, (<http://www.culvercity.org/Government/Transportation/bus.aspx>), le *Metro*, avec ses bus rouges (<http://www.metro.net/>). Si vous présentez votre *Bruin Card*, c'est-à-dire votre carte de membre de la *faculty* d'UCLA, vous ne paierez que 35 cents pour un trajet, au lieu de 1 dollar. Si vous voulez sortir de West LA et avoir une certaine mobilité, il est presque indispensable d'avoir **une voiture**. Vous pouvez en acheter une sur *Craigslist*, tout en restant prudent : vérifiez notamment que la voiture a un *smog check* valide (sans *smog check* valide, vous ne pourrez pas utiliser votre voiture), et faites éventuellement appel à un garagiste pour contrôler l'état du véhicule avec vous (à moins que vous ne soyez vous-même spécialiste). Voici à tout hasard l'adresse du garagiste à qui j'ai fait appel et qui m'a paru honnête : Grant Fought Auto Svc 12902 W Washington Blvd Los Angeles, CA 90066 (310) 306-8930. Il semble difficile de trouver une voiture en bon état pour moins de 2000 dollars. Quand vous aurez la voiture, vous devrez l'enregistrer auprès du DMV (*Department of Motor Vehicles*), qui vous fournira les plaques d'immatriculation ; cela m'a coûté environ 250 dollars. N'étant pas *resident*, je n'avais pas besoin du permis californien pour enregistrer ma voiture. Vous pouvez prendre une assurance voiture ; je paie 80 dollars d'assurance par mois. Si vous ne voulez pas acheter de voiture, il est toujours possible de louer une voiture sur place pour un voyage ; votre permis français devrait être valide trois mois ; ensuite, vous devrez probablement passer le permis californien ; le tarif de location d'une voiture pour les moins de 25 ans est souvent plus élevé que pour les plus de 25 ans.

Glacier et le Social Security Number. En tant que salarié d'UCLA, vous devrez vous inscrire sur un site nommé Glacier. Teresa Gonzalez vous expliquera comment cela fonctionne, et vous demandera si vous voulez bénéficier de l'exemption de taxes valable seulement pour un an. Pour vous inscrire sur ce site, vous aurez besoin de demander un *Social Security Number* (cela n'a pas de rapport avec la Sécurité sociale). Une fois que vous aurez enregistré votre demande en ligne, vous devrez vous rendre, avec un certain nombre de documents qui vous seront indiqués dans un message, à l'adresse suivante : Social Security, Suite 300, 11500 W Olympic Boulevard, Los Angeles, CA 90064. Environ deux semaines après, vous recevrez votre carte avec le numéro. Cette carte vous sera par exemple demandée si vous vous faites hospitaliser.

La Bruincard. La Bruincard est votre carte d'identité de lecteur sur le campus : elle vous sert à prendre le bus, à emprunter des livres à la bibliothèque... Vous pourrez l'obtenir à partir de début octobre à Kerckhoff hall.

4. Le poste de lecteur.

Vous avez le statut d'un lecteur, mais vous faites le même travail que les TA (*Teaching Assistant*) qui sont en train de faire leur PhD dans le département de français.

Formation. Une semaine est dédiée à la formation des TA du département avant la rentrée des classes. Cette semaine consiste en une série d'exposés théoriques sur l'enseignement et la pédagogie présentés par Kim Jansma et de leçons présentées par les anciens TA. En plus de cette semaine de formation, vous devrez suivre pendant le premier trimestre le cours Fr 495 de Kim Jansma sur la pédagogie, à raison de 3h par semaine. Ce cours s'appuie sur un livre, *Teaching by principles*,

que vous devriez pouvoir trouver dans la salle des TA. Pour chaque séance, vous devrez préparer quelques questions ; mais cela ne représente pas une quantité de travail insurmontable. A la fin du trimestre, vous devez faire une présentation, seul ou avec un autre élève, sur un sujet de votre choix dans le domaine de la pédagogie.

Cours. Les cours que vous allez enseigner sont des cours de langue. Il y a six cours (de French 1 à French 6) qui couvrent 6 trimestres ; chacun de ces cours, qui correspond à un niveau de français (ex : en French 1, les élèves ne connaissent absolument pas le français ; en French 6, ils maîtrisent toute la grammaire fondamentale et sont capables de soutenir une discussion), est divisé en plusieurs classes (il y avait par exemple 2 classes de French 4 pour le trimestre d'hiver). J'avais deux classes au premier trimestre (French 3 et 4), puis ensuite, je n'en ai eu plus qu'une (French 4). A part au premier trimestre, je n'ai pas pu choisir le nombre de classes que j'allais enseigner. Les élèves travaillent avec un livre conçu par les professeurs du département (Kim Jansma de French 1 à French 3, et Laurence Denié-Higney de French 4 à French 6) ; pour les trois premiers niveaux, il y a également un site qui leur permet de faire leurs devoirs en ligne (*ILearn*). Vous avez également à votre disposition un site Moodle où vous pouvez écrire les devoirs, mettre des documents, des liens internet... Les élèves auront 4 examens par trimestre, et 3 compositions ; c'est vous, ainsi que vos collègues, qui serez chargés de rédiger les examens. Les élèves ont cours tous les jours pendant 50 min quand ils sont en French 1, 2 ou 3 ; ils ont cours tous les jours sauf le jeudi dans les niveaux supérieurs. Vous devez également assurer deux heures de permanence (*office hours*) par semaine.

Il y a un petit temps d'adaptation nécessaire pour s'habituer au système de notation, au site *ILearn*, etc... Mais après cela, j'ai trouvé le travail plutôt agréable et intéressant ; les élèves sont assez motivés et sérieux.

Salaire. Au premier trimestre, j'ai travaillé à 66% (il faut enseigner 3 cours pour être à 100%) ; au second et au troisième, j'ai travaillé à 33%. Mon salaire a été ramené à 50% pour les trois trimestres, ce qui fait environ 2000 dollars par mois. Votre interlocutrice sur ces questions est Teresa Gonzalez. Aux deuxième et troisième trimestres, je n'ai pas pu choisir mon temps de travail, contrairement à ce que j'avais lu dans les rapports précédents. Je n'ai pas eu la confirmation, mais je me demande si ce n'est pas lié à la crise budgétaire du système UC (*University of California*). L'université connaît en effet en ce moment de gros problèmes de financement, qui ont des impacts notamment sur les frais d'inscriptions des élèves et sur le fonctionnement des départements.

5. UCLA.

Le campus d'UCLA se trouve à Westwood, dans la partie ouest de Los Angeles. Il est divisé en deux parties, le campus nord, plus littéraire, et le campus sud, plus scientifique (cf <http://www.ucla.edu/map/> pour une carte). Le campus nord – celui que vous fréquenterez en principe le plus – est sans doute le plus beau ; c'est lui qui abrite les bâtiments en briques rouges si caractéristiques d'UCLA, Royce Hall (où se trouve le département de français), Powell Library... C'est là, sur les pelouses ou sous les colonnades, que vous verrez une équipe de tournage réaliser le prochain blockbuster hollywoodien ou que vous apercevrez l'acteur de Robocop, devenu prof assistant au département d'histoire de l'art, boire un café avec ses étudiants !

Le campus est très grand et dispose de nombreuses ressources : grandes bibliothèques, salles de spectacle (Royce Hall), cafés, restaurants (des fast food), salles de sport, piscines... Beaucoup d'événements (concerts, pièces de théâtre) y sont organisés. En tant que lecteur, vous pouvez accéder aux bibliothèques et emprunter des livres. Les bibliothèques sont très fournies et bien organisées ; on trouve facilement ce qu'on y cherche ; et tout est en accès libre.

Les cours disponibles sont affichés par trimestre sur le site <http://www.registrar.ucla.edu/>. Pour ma part, j'ai suivi un cours pendant deux trimestres dans le département d'études indo-européennes (cours d'introduction au hittite), quelques séances d'un cours sur la modélisation de la Rome antique et je pense suivre un cours de linguistique le trimestre prochain. Ma maigre expérience d'étudiant dans le système américain (notamment dans le cours de modélisation et dans le cours de Mme Jansma sur l'enseignement du français) me conduirait à penser que la pédagogie est plus participative qu'en France ; ce sont les élèves autant que le prof qui construisent le cours.

6. Los Angeles et la Californie.

Beaucoup de Californiens (et de Français qui ont voyagé en Californie) me plaignent d'être à Los Angeles. Il est vrai qu'il peut sembler *a priori* difficile de trouver un charme quelconque à une ville qui ressemble moins à une ville qu'à une ZAC, et dont la géographie peut se résumer ainsi : une surface immense (70 km du sud au nord, 50 km d'est en ouest), coincée entre les montagnes et une baie, couverte de maisons, de parkings, de magasins, de routes perpendiculaires, d'autoroutes qui se chevauchent ; le tout agrémenté par la présence de quelques palmiers. Cependant, si l'on a un goût – ce qui est mon cas – pour une certaine forme de décadence (celle qu'on aperçoit dans *The Big Lebowski*, ou dans les clips de Snoop Dogg) ou de négligence (celle qui explique l'état des espaces publics : les routes fissurées ou trouées, les trottoirs défoncés par les racines d'arbres semblant sortis du Jurassique), on peut se laisser séduire par Los Angeles.

Si jamais ce n'était pas le cas, il ne faudrait pas non plus désespérer. Certains coins de Los Angeles sont magnifiques : Venice Beach, Griffith Park, d'où l'on voit toute la ville ; il y a aussi les plages de Malibu plus au nord. On peut aussi se réfugier dans des musées : le Getty Museum, la Getty Villa, le Hammer museum...

Et si cela ne suffisait pas, il y a la Californie, dans laquelle on peut voyager en train, en voiture ou en avion. La diversité des paysages est frappante : parfois, on se croirait en Provence ou en Espagne ; parfois, en Auvergne ; parfois, dans les Alpes ; parfois, dans le désert ; parfois, dans une ville européenne, quand on est à San Francisco ; parfois, dans l'antichambre du paradis, quand on se trouve seul sur la plage de Big Sur.